8me ANNÉE N° 366 PARAIT LE SAMEDI 30 Janvier 1892.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre Francs par An

ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12

Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES

Judiciaires (la ligne)..... **0,20**
Commerciales (la ligne)..... **0,15**
Réclames (la ligne)..... **0,30**

Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

LE RENOUVELLEMENT PARTIEL

On parle à nouveau, dans le monde politique, du renouvellement partiel. Il est vraisemblable qu'on l'adoptera. Bien entendu, il ne saurait être question de prolonger la durée du mandat des présents députés. Ils ont été élus pour quatre ans ; ils doivent disparaître au bout de quatre ans, à moins que le suffrage universel, très indulgent, ne juge impossible de leur donner des remplaçants plus sérieux.

Ceci posé, on doit reconnaître que le renouvellement partiel a des avantages très appréciables ; mais entendons-nous. Choisir le renouvellement par moitié ne remédierait à aucun des inconvénients actuels.

Si les partis peuvent espérer déplacer du jour au lendemain la majorité, au lieu de se résigner à une opposition constitutionnelle, ils continueront à s'efforcer de démolir la République elle-même, sans grand profit pour eux-mêmes, mais non sans provoquer une agitation nuisible au pays tout entier.

L'avantage du renouvellement par tiers, c'est qu'au lieu de poser indéfiniment et simultanément une foule de questions sur lesquelles l'électeur ne peut se prononcer nettement, il permettrait de sérier les questions.

Le suffrage universel, soit qu'il fût consulté chaque année, soit qu'il fut consulté tous les deux ans (une consultation annuelle ne paraît guère possible tant que l'électeur ne comprendra pas mieux le rôle important qu'il peut et doit jouer) pourrait se prononcer sur les rares questions considérables qui auraient sollicité l'attention depuis les dernières élections.

Bien entendu, si le scrutin de liste, le seul scrutin réellement politique, était substitué au scrutin d'arrondissement, cela n'en vaudrait que mieux, cela aurait pour effet de relever un peu le niveau intellectuel de la Chambre, et de diminuer l'influence de l'argent qui tend à s'accroître. Mais même le scrutin d'arrondissement conservé, le renouvellement partiel aurait cet avantage très appréciable d'être un acheminement au référendum, qui, bien qu'il ait été discrédité par le boulangisme, n'en demeure pas moins la véritable consultation démocratique, celle dans laquelle le peuple, ayant à se prononcer sur un point précis, peut faire connaître intelligiblement sa volonté.

Inutile d'ajouter — car c'est l'argument le plus invoqué — que seul le renouvellement partiel, surtout s'il a lieu par tiers, permet la continuité des travaux d'une assemblée législative.

Alors même que la Chambre modifierait son règlement, et qu'il serait arrêté qu'une assemblée nouvelle peut, sans les formalités actuelles, accepter le legs de l'assemblée précédente, sans qu'aucune déshérence soit à redouter, la transformation inévitable qui s'opère à chaque renouvellement total, exige des études et des discutions toutes nouvelles.—**T.G.**

APICULTURE

Avant de décrire les méthodes modernes de culture des abeilles je veux indiquer en quoi les anciens procédés sont défectueux.

Les anciennes ruches en usage dans notre pays sont beaucoup trop petites et souvent le bois trop mince ; j'ai vu des ruches construites avec des bois de un centimètre 1/2 à deux centimètres au plus. Il en résulte que l'essain, étant obligé de garnir sa demeure de rayons, ne parvient pas, souvent, à amasser de quoi passer l'hiver.

S'il y parvient, les abeilles sont obligées de consommer beaucoup afin d'entretenir la chaleur qui leur manque ; il s'en suit que les provisions ayant été épuisées, lorsque arrive le premier printemps la mère se voit contrainte à ralentir la ponte, car la reine ne pont qu'en raison de la nourriture qu'elle reçoit et, les ouvrières ne nourrissent la reine qu'en raison de l'état des provisions.

La colonie arrive donc au moment de la grande récolte avec une faible quantité d'ouvrières et les provisions amassées par celles-ci sont toujours très faibles.

Si la colonie prend un peu de développement à la grande ponte du printemps, une partie des abeilles est obligée, faute de place, d'abandonner la ruche sous forme d'essain ; la colonie mère, apauvrie en population ne récolte encore que fort peu. Et même s'il n'y a pas d'essain, l'espace laissé aux abeilles pour emmagasiner le miel est si restreint et l'agencement si défectueux que, n'ayant pas la place matérielle pour rester dans la ruche et á plus forte raison pour y travailler, les abeilles se massent en groupe á l'extérieur au lieu d'aller butiner, ce qui est deplorable.

Ph. R.....

(A Suivre.)

GARE A L'INFLUENZA

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en leur annonçant que l'influenza a fait une nouvelle et timide apparition dans notre ville. Les cas heureusement sont rares et tout-à-fait benins, mais enfin, il convient néanmoins de se mettre en garde.

Le docteur Théaurhum, que nous avons consulté, a bien voulu nous communiquer quelques prescriptions hygiéniques, à l'effet de combattre cette vilaine et récalcitrante épidémie

1· Etre dans un état permanent de gaîté.

2. Pour cela s'abonner au *Sisteron-Journal*.

3· Se bien garder de lire les journaux assomants et notamment la *Revue des Deux Mondes*.

4· Ne fréquenter que les endroits où l'on rigole, comme aux séances du conseil municipal, par exemple, oú aux réunions des comités électoraux.

5· Aller aux concerts les soirs de débuts ou d'adieux. Ne pas passer au soleil.

6· Fuir soigneusement les politiquailleurs.

7· N'assister à aucun enterrement.

8· Eviter les raseurs le plus possible.

9· Tailler tous les soirs, le bac des familles.

10· Manger des choses drôles et originales, comme l'aïoli, et la soupe de tortue, les cuisses de grenouilles, etc.

11· Ne s'attarder que chez des femmes qui rient, c'est-à-dire chez des jeunes veuves.

12· Ne point fréquenter les gens mal bâtis ou éclopés, gens généralement tristes et maussades.

13· Rechercher les distractions violentes, le jeu de l'oie et la manille entr'autres.

41 Ne jamais regarder sa belle-mère.

15· Apprendre á chanter la chansonnette et la valse à deux temps.

16· Faire des imitations en société.

17· S'abstenir jusqu'au 25 février de prendre des bains à la Durance.

18 Ne pas boire plus de douze bocks dans la soirée

19 Se coucher enfin de très bonne heure : entre minuit et deux heures du matin.

20· Se mettre au lit avec un bonnet de coton.

Grâce à ces salutaires prescriptions on est à peu près certain, nous a assuré l'aimable docteur Théaurhum, de ne pas être pincé par l'influenza.

PANURGE.

VARIÉTÉS

NOS MUSICIENS CHEZ EUX

Nous sommes à la salle des répétitions.

Un nouveau morceau, à changements de mouvements, vient d'être distribué. L'exécution du premier motif ne satisfait pas complètement le directeur qui se voit obligé d'interrompre sa mesure. « Ce passage lais- « se à désirer, dit-il à ses exécutants » Il « compte quelques mesures en remontant « sur sa partition « Veuillez recomencer 11 « mesures avant l'endroit où nous venons « de nous arrêter. Tout le monde me com- « prend bien ? » Chaque musicien a compté les 11 mesures et attend le signal de la nouvelle attaque. L'exécution reprend. Aussitôt une effroyable cacophonie se fait entendre. Les coups précipités de la baguette de direction indiquent un second arrêt. « Vous ne « m'avez donc pas compris, dit le chef en « s'adressant aux basses.... ou à un pupitre « quelconque de mêmes instruments ? Vous « n'avez compté que 10 mesures. Tenez, « c'est à ce trait de bugles..... et il chanton- « ne le motif en question. Maintenant, atten- « tion ! et tâchons de réussir. Vous vous « rappelez le mouvement ? » Gravement,

© VILLE DE SISTERON

« il bat une mesure en blanc. Mais, dès les premières notes, il devient impossible de continuer. Les sons se confondent dans un brouhaha non prévu par le compositeur. « Nous ne sommes pas encore ensemble, « s'écrie le directeur qui commence à « s'impatienter, pourtant, il n'est pas « difficile de compter 11 mesures. Voyez « bien où nous devons reprendre, après « cette rentrée. — je crois que je précise — « qui précède le trait de bugles que je viens « de vous indiquer. Il vocalise cette ren- « trée » Pendant ces observations, les exécutants s'appliquent de leur mieux à reconnaître le passage signalé. Très attentionnés, on les entend compter à haute voix sur leurs parties, les mesures qu'ils remontent avec le doigt 1, 2, 3..... 10, 11. Cette fois, ils se méfient et plus d'un redresse l'erreur de son voisin. « Je te dis que c'est une mesure avant. Non, si.....Plusieurs fois, on recompte ensemble. Enfin, chacun est parfaitement fixé. Les trombones et la batterie qui se sont assez longuement concertés pour saisir le passage introuvable exécutent alors leurs parties avec la plus grande attention et un véritable entrain. Quelques mesures sont jouées. C'est plus faux que jamais. « Que « voulez-vous, disent alors les incriminés, « on s'est arrêté dans des mesures à comp- « ter. Comment s'y reconnaitre ? » Le directeur prend alors le sage parti de faire recommencer entièrement le morceau ou, au moins, aucune erreur de ce genre n'est possible. Notons en passant qu'on aurait eu grandemeni le temps de revenir au passage défectueux, si aussi bien cette décision avait été prise de suite.

Voilà comment se passent trop souvent les premières répétitions d'une œuvre nouvelle, c'est-à-dire sans profit pour l'œuvre elle-même et il faut bien le dire aussi en provoquant le mécontentement des sociétaires gagnés peu à peu par l'ennui qui résulte naturellement de ces reprises à faux pouvant se renouveler à chaque instant.

(Monde Orphéonique.)

PRÉDICTIONS VÉRIDIQUES
pour le mois de février

Du 1er au 4 Février

Le froid redoublera d'intensité, le thermomètre descendra à 50 degrès au dessous du niveau de la Durance.

On patinera sous le pont de la Beaume.

Le canal de l'Usine Electrique succombera à une conjestion cérébrale.

L'abattoir sera attaqué la nuit par une légion d'ours blancs affamés, contre lesquels les employés auront toutes les peines du monde à se défendre.

Du 5 au 10 Février.

On lira l'avis suivant sur la porte de l'Hôtel de ville :

L'éloquence des conseillers municipaux ayant été complètement détruite par la gelée, les séances du conseil municipal sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Elles ne pourront être reprises qu'au moment du dégel.

Les amateurs de danse, se rendront au bal masqué en trainaux et une chauferette sous les pieds pour ne pas geler en route.

L'obélisque de la fontaine de la Place disparaîtra sous la neige.

La ville offrira un aspect désolé.

Sisteron-Journal seul continuera de paraître comme d'habitude. Tous les autres journaux cesseront leur publication.

Du 11 au 16 Février.

Tous les chiens et chats mourront comme des mouches.

Il n'y aura plus d'eau dans la ville de Sisteron, les blanchisseuses seront réduites à l'inaction.

Tout le monde portera du linge sale.

Les voleurs n'auront même plus la force d'enfoncer les cabanons.

Le soleil de la Provence sera obligé d'aller chez Monsieur le Maire pour s'acheter un pardessus fourré.

Un grand nombre d'habitants partiront pour le Sénégal.

Du 17 au 23 Février.

Des bandes de loups circuleront dans les rues. Quelques uns envahiront les cafés de la rue de Provence et dévoreront de paisibles joueurs à la manille.

Il n'y aura plus de cordialité dans les relations publiques et privées.

Tout le monde sera en froid, se fera froide mine.

L'encre gelant dans les encriers, les administraions publiques cesseront de fonctionner et transporteront leurs bureaux sur le littoral.

Du 24 au 29 Février.

Le thermomètre, par un saut de carpe des plus heureux, remontera brusquement et déterminera un dégel général.

Les séances du conseil municipal seront reprises immédiatement.

Les derniers ours surpris dans la ville, seront capturés et livrés à l'équarisseur.

Une chaleur bienfaisante se fera sentir à Sisteron ; Les musiques joueront le *Songe d'une nuit d'été.*

Tous les journaux reparaîtront et publieront de nombreux suppléments pour dédommager leurs lecteurs.

On suera á grosses gouttes à leur simple lecture.

Le thermomètre continuera de monter jusqu'à faire éclore..... la liste municipale

NOSTRADAMUS (NEVEU)

CHRONIQUE LOCALE
ET RFGIONALE

SISTERON

Feu de Paille et.... obscurité. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers les cinq heures du matin, quelques instants après que le bal donné par les jeunes conscrits de la classe venait de finir, les cris sinistres : au feu, au feu se sont fait entendre. Les habitants de notre ville toujours prêts à porter secours, se sont levés immédiatement et une fois dans la rue se sont trouvés dans l'obscurité la plus complète. La lumiére électrique ne fonctionnait pas depuis la veille.

Heureusement l'incendie n'était pas de grande importance et se trouvait hors la ville. Mais que serait-il advenu, je le demande à M. le Maire, si par hasard l'incendie s'était produit dans un de nos mauvais quartier et de difficile accès, au milieu d'une nuit sans lumière ? Il serait arrivé ceci, que les nombreuses personnes venues pour porter secours se seraient bousculés ; on n'aurait pu obtenir l'ordre, et non seulement les secours seraient restés sans succès ; mais encore l'affolement de la foule aurait pu produire d'accidents regrettables. Et alors qui aurait été responsable de tout cela ? Le public aurait été unanime à répondre « M. le Maire. » Le public aurait eu raison. Oui le maire aurait été responsable ; car si la compagnie d'éclairage n'a pas encore complété son installation, c'est qu'elle se sent forte de la tolérance excessive du maire à son égard.

Tout le monde connait les concessions qui ont été faites à la compagnie au détriment de la Ville. Beaucoup de personnes ont été très étonnées de voir M. le Maire s'occuper plutôt des intérêts de la compagnie qne de ceux de la population. Si pareil fait s'était passé dans une grande ville, on n'eut pas manqué de demandé des explications à M. le Maire.

F. BEINET FILS.

Echos Mondains. — Le Bal donné au Casino par les jeunes conscrits de la classe 1891 a été des plus brillants et fait honneur aux organisateurs. Une foule énorme envahissait de bonne heure la salle de bal, et l'entrain ne s'est pas démenti jusqu'à une heure avancée de la nuit.

*

Mercredi a été célébré le mariage de notre excellent ami Pol Borel, avocat du barreau de Sisteron, avec Mlle Denise Devèze. Une suite élégante accompagnait les jeunes époux.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée à l'eglise-cathédrale par M. l'abbé Barbaroux. La Musique des *Touristes des Alpes*, dont M. Borel est membre honoraire assistait à cette cérémonie et a fait entendre entr'autres morceaux justement appréciés, *L'ouverture des Diamants de la Couronne* et une fantaisie sur *Le Prophète.*

Nouveau Journal. — Les Journaux quotidiens du Marseille ont annoncé pour demain dimanche, l'apparition du 1er numéro du *Publicateur des Alpes*, journal agricole illustré, publié sous la direction de notre ex-collaborateur

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

HISTOIRE
D'UN CRIME

Me Levenin prit à son tour la parole. En quelques phrases mordantes, il établit que la culpabilité n'était nullement démontrée ; le jury semblait conquis par son éloquence faite de clarté et d'ironie. Mais Me Levenin comme s'il se fût peu soucié de l'acquittement de son client, se lança dans des considérations physiologiques et philosophiques sur la responsabilité, déclarant que son client, fut-il coupable, devait être respecté comme ayant cédé à une force inconsciente. Cela lui permit de traiter les jurés d'ignares et le substitut de chacal. Lenjoleur ébahi se demandait ce que ces périodes très éloquentes puisqu'il n'y comprenait rien, avaient de commun avec son affaire.

Il le sut bientôt.

Le jury revint de sa salle de délibération avec une réponse affirmative. Lenjoleur était condamné à la peine capitale.

Le jury, à qui l'on reprochait sa perpétuelle indulgence et qui avait été surexcité par les attaques inopportunes de maître Levenin, avait, à une majorité assez forte, décidé que Lenjoleur était coupable. Il faut dire qu'il avait aussitôt à l'unanimité, signé un recours en grâce.

A la lecture de la sentence prononcée contre lui ; Lenjoleur pousa un cri de détresse déchirant, et il s'abattit comme une masse. Il fut longtemps à revenir à lui. On le porta, plutôt qu'on ne le conduisit, á l'infirmerie de la prison, tandis que maîtres Couperet et Levenin recevaient les félicitations de leurs admirateurs et que la foule élégante s'éloignait, ravie, en desertant sur l'incroyable lâcheté des plus grands criminels.

V

Des mois et des mois se sont passés. Lenjoleur a failli être emporté par une fièvre cérébrale ; mais il est hors de danger, grâce aux soins multipliés et éclairés qu'on lui a prodigués.

On l'a sauvé, et on espère que dans quelques mois il pourra marcher d'un pas suffisamment vaillant à la guillotine. Il faut d'ailleurs compter avec la coupable faiblesse du président Clément, qui semble avoir pris décidément le parti de commuer la peine des criminels les moins intéressants.

Lenjoleur, hébété, ne semble se souvenir qu'à de rares intervales de tout le passé. Ce sont alors des crises douloureuses, après lesquelles sa raison parait entièrement anéantie.

La mort n'a décidément pas voulu de lui ; la convalescence s'accentue ; il a reçu d'ailleurs un beau jour le plus réconfortant des remèdss ; il a appris que le chef de l'Etat a décidé souverainement qu'il ne serait pas exécuté.

Il a paru d'abord ne pas comprendre. Puis peu à peu il s'est fait à l'idée de se rattacher à la vie ; ses gardiens lui ont expliqué que la condition des condamnés à la Nouvelle-Calédonie n'a rien d'épouvantable, qu'il sera, somme toute, assez libre, et que son sort pourrait être envié par beaucoup de malheureux. Il veut encore espérer ; il pense qu'on peut reconnaitre encore son innocence.

Son espérance ne l'a pas trompé. Il avait été décidé qu'il ferait le mois suivant partie d'un transport, lorsqu'il a eu la plus douce des surprises. Les portes de la prison se sont ouvertes devant lui ; on lui a donné une cinquantaine de francs, et ses gardiens lui ont témoigné leur estime en l'honorant d'une poignée de mains. Il est libre.

Comment cela s'est-il fait ? C'est ce que lui explique en pleurant de joie Mme Lenjoleur, accourue pour sa délivrance. Elle est bien fanée la pauvre femme, bien pauvrement vêtue, mais elle est débarrassée d'un mortel souci. Son mari est enfin reconnu innocent.

JEAN FRANCŒUR. *(A Suivre.)*

© VILLE DE SISTERON

agricole M. le Vicomte Paul d'Hugues, président du syndicat agricole de l'arrondissement de Sisteron. Nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau-né, dont nous avions prédit la naissance.

Un mot de la fin.

L'esprit malin. — Il ne faut jamais dire : « Je ne serai pas attrapé. »

— Je ne comprends pas comment l'on peut se laisser voler, disait Platine, l'horloger.

Jeudi, il voit entrer chez lui un homme bien mis, frisé, pommadé.

Il regarde les montres en or, argent, à spirale, remontoir, et en choisit une de 60 francs.

— Tiens, dit-il, j'ai oublié mon porte-monnaie.

— Oui, dit Platine, je connais ce tour là, mais ce n'est pas à un vieux singe, comme moi, qu'on apprend à faire des grimaces.

— Ça ne fait rien, voulez-vous m'accompagner chez le pâtissier du coin, l'un de mes amis, qui me prêtera les 60 francs.

— Je veux bien, dit l'horloger, c'est à deux pas.

Ils entrent tous deux ; l'horloger reste au magasin et l'autre avance tout droit dans le fond.

Deux minutes après, il revient en criant : « 60, n'est-ce pas que vous donnerez à monsieur ; moi, je vais reprendre le train, il est temps !

L'horloger attend, tousse, pour faire voir, qu'il est là.

— Vous allez prendre ça vous même, dit le pâtissier.

— Mais, je le crois, dit l'autre étonné.

— Où allez-vous les mettre ?

— Où ?... mais dans mon porte-monnaie.

— Soixante petits patés... dans votre porte-monnaie ?

— Soixante petits patés ! c'est 60 francs que vous devez me donner de la part de l'homme.

— L'homme ? mais je ne le connais pas ; il est venu me commander soixante petits patés pour votre compte et ils vont être faits.

— Et, moi, je vais l'être... refait... dit l'horloger en poussant un soupir.

MARCHÉ D'AIX

du 14 Janvier 1892

Bœufs	1 45	à	1 50
Moutons du pays	1 82	à	1 87
Moutons africains	1 65	à	1 70
Rèserve —	» »»	à	» »»
Moutons de Gap	1 65	à	1 72
Moutons de Barcelonette	1 60	à	1 65
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

ETAT CIVIL

Du 21 au 30 Janvier 1892.

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Estublier Louis-Henri-Toussaint, avec Mlle Heyriès-Rosalie.

Entre M. Fabre Michel, avec Mlle Allibert Marie-Clémentine.

DÉCÉS

Néant.

Journal *LE BAVARD*

En vente le samedi à Sisteron chez M. Allemand

Boulangisme Galvanisé.

Tout changé ! Et Lanr n'est plus — hélas ! — qu'une chimère,
Puisqu'il peut recevoir des pains sur le museau,
Et que ces pains, partis des bancs du ministère,
Ne sont pas parfumés comme ceux du Congo !

Un ex-boulangiste, à M. Victor Vaissier

Savon du Congo. — Dépôt, 35, rue Tupin, Lyon.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 27 Janvier 1892.

Une lassitude générale envahit de nouveau le marché, les affaires sont nulles et les cours s'affaissent, le 2 o|o ancien à 95,35, le 3 o|o nouveau à 94,42, le 4 1|2 est sans variations à 105,82.

La hausse qui se dessinait sur les etablissements de crédit est de nouveau enragée ; la Banque de Paris est stationnaire à 683,75, la Société Générale à 473,75, le Crédit Foncier à 1218,75, le Crédit Lyonnais à 801,25.

Les chemins Economiques font è03,50.

LE MARCHÉ ER BANQUE. — Les actions de la Morena sont montés graduellement depuis quelque temps de 106 à 110 par le seul fait des achats de la petite épargne.

Le rendement du champ d'Or a été très éle-é. Le travail est poussé avec la plus grande adtivité et tout fait prévoir des cours plus élevés que ceux côtés actuellement et qui ne sont encore qu'fl 55 francs.

L'Emission des délègations de chemin de fer vient de se terminer en plein cucc s, nous ferons connaitre la réputation dès que les résultats dèfinitifs seront connus.

Les actions des voies jerrées Econommiques ont un courrant de demandes trés suivies à 532.50.

Histoire de France

par J. Michelet.

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histtoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie, sont obligés d'en fâire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui ne connaissant que de réputatiou ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur, c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente, elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

— Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et a mesure qu'elles paraîtront adresser Cinq francs en timbres ou mandat poste aux Editeurs Jules Rouff 14 Cloître Saint Honoré. Paris. —

« Sisteron-Journal » à Marseille

Chez M. GAUCHON

Kiosque de l'Alcazar, Cours Belzunce

ETUDE

de

Me GASTON BEINET

avoué, à Sisteron.

VENTE

de BIENS de MINEURS

Il sera procédé le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-douze, à neuf heures du matin, devant M. Girard, juge-commissaire, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, à la vente aux Enchères Publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire des communes de Vaumeilh et de Valernes.

IMMEUBLES

Sis à Vaumeilh

PREMIER LOT

Corps de domaine avec maison d'habitation, en nature de labour, pré, bois, taillis, arbres forestiers, vigne et vague, situé aux lieux dits La Piéce et le Clot, numéros 452, 453, 454 455 de la section B ; la plus haute blâche, numéro 493 ; Saint-Pierre, numéros 494, 495 ; Champ du pré, numéros 496, 497, 498, 499 ; Saint-Peyrayon et le Four de Chaux, numéros 500, 502, 503, 504 ; le Pré, numéro 505 ; le Berras, numéro 507.

Mise à prix : Quinze cents francs,
ci. . . . . 1500 francs.

SECOND LOT

Bois taillis au lieu dit Collet de Saint-Pierre, numéro 413 de la section B, d'une contenance de deux hectares vingt-neuf ares, cinquante centiares.

Mise à prix : Vingt francs,
ci . . . . . 20 francs.

TROISIÈME LOT

Bois taillis au lieu dit Rabanelles, numéro 333 de la section B, d'une contenance de cinquante hectares, soixante-dix centiares.

Mise à prix : Trente francs,
ci. . . . . 30 francs.

QUATRIÈME LOT

Labour, bruyère, bois, taillis, vigne et vague, numéros 553, 554, 555 p, 556, 557, 578, d'une contenance de cinq hectares, trentre trois ares, dix centiares.

Mise à prix : Cinqurnte francs,
ci. . . . . 50 francs.

Ces immeubles ont une contenance totale de vingt hectares, quarante neuf ares, soixante centiares.

IMMEUBLES

Sis à Valernes

CINQUIÉME LOT

Vague et labour situé aux lieux dits Saint-Luc, et pré de Longrie, porté au cadastre sous les numéros 15, 16, 47, 48, 49, 9, de la section A.

Mise à prix : Vingt francs,
ci. . . . . 20 francs.

Après la vente en détail, il pourra être procédé à la vente en bloc.

Ces immeubles dépendent de la succession du sieur Odile Blanc, en son vivant propriétaire à Vaumeilh.

La vente en est poursuivie : I· par la dame Magdeleine Paret, veuve du sieur Odile Blanc, domiciliée à Vaumeilh, agissant en qualité de tutrice légale de Victorine Blanc ; 2· Emma Blanc ; 3· Cdile Blanc, ses enfants mineurs ; II· par la dame Noémie Blanc, mineure émancipée épouse du sieur Louis André propriétaire à Vaumeilh, et le dit André en sa qualité de mari, ayant pour avoué Me Gaston Beinet.

En exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil, le six janvier courant, enregistré.

Aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Sisteron, le 30 janvier 1891.

GASTON BEINET.

Enregistré à Sisteron, le
folio ,
case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : ALLEMAND.

BONNE OCCASION. En vente à la la librairie Astier Fils, **30 romans** presque neufs, des auteurs les plus en vogue, tels que : E. Gaboriau, A. Dumas fils, etc., etc., du prix de 3 fr 50. Vendus à **0 fr. 60** le volume.

LAVAGE, NETTOYAGE

LESSIVE PHÉNIX

0,50c LE PAQUET 1 KILOG

VINS NATURELS

MAISON DE CONFIANCE

JEAN RULLAND

SISTERON

Petit vin Aramon.	25 fr.	l'hectolitre.
Supérieur...	30 fr.	—
Montagne...	35 fr.	—
Roussillon...	40 fr.	—
Roussillon Sup.	45 fr.	—
D'Espagne..	40 fr.	—
Alicante.. ...	45 fr.	—

GARANTI PUR RAISIN

ON PORTE A DOMICILE

A CEDER DE SUITE

HOTEL MEUBLÉ

Vastes Ecuries. — Vastes Remises.

Situé Rue Saunerie

s'adresser au bureau du Journal

VINS DE VENDANGES

NON PLATRÉS

E. BERTRAND

SISTERON

PRIX-COURANT

Petits Vins.	30 fr.	l'hecto.
Supérieurs.	35 fr.	—
Extra.	40 fr.	—

Demandez dans tous les cafés la

BIÈRE VELTEN

La meilleure de toutes

MAISON BOURGEOISE

A Vendre ou a Louer

1er ÉTAGE : 5 Pièces, Dépenses et Charbonnerie ;

2e ÉTAGE : 6 Pièces et Charbonnerie

Combles, Galetas, Terrasse, Cave et Écurie.

S'adresser au Bureau du Journal

PRIME DE NOTRE JOURNAL

Les Célestins

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

CHAQUE BOUTEILLE CONTIENT EXACTEMENT UN LITRE

0 fr. 30 LE LITRE

Eau Minérale Naturelle de Vals *(Ardèche). Contient un gramme et demi de bi-carbonate de soude (sel de Vichy). Eau de table hygiénique et agréable.* **Ne trouble pas le vin.** *Pétille dans le verre comme du Champagne.* **Facilite la digestion.** *Guérit et prévient les maladies du* **foie** *et de l'estomac.*

70 o|o de RABAIS

AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE

PRIME

à nos abonnés et acheteurs au numéro

15 fr. la Caisse de 50 Bouteilles

Port à part et en plus au moment de la livraison. Toutes les expéditions se font de Vals (Ardèche), dans les 15 jours de la demande, contre mandat-poste adressé à l'administration de notre Journal.

AUTORISATION DE L'ÉTAT

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'H nneur

Approuvés par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS

2f50 GRAND FLACON — 4fr. DOUBLE FLACON

CÉLÈBRE **SUBLIMIOR** DE HARRIS

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.

Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — **LE NIGER, 4 fr. 50.**

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

ENTREPOT GÉNal A PARIS : **HARRIS, 13, r. de Trévise.** — *Notice fco sous pli fermé.*

En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins.

ALAMBIC VALYN

POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET ✻, SEUL CONCESSIONNAIRE, *121, r. Oberkampf, Paris*

SI vous voulez un beau

PRIX D'HONNEUR — 80 MÉDAILLES

VEAU (à chair très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN	bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC	bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU	bien	GRAS GROS FORT

La Crémeine de ALFRED DUDOUY ✻✻ Agte cle des Agriculteurs de France, est fabriquée par **ROQUES et Cie, au Mans**

ACHETEZ pour leur **ÉLEVAGE** et l'**ENGRAISSAGE** *la très nourrissante* **CREMEINE** coûtant **6 fois moins cher** et remplaçant **avantageusement** le lait maternel

10,000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concesnrs de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de **CREMEINE** contre mandat-poste 25 kilos = 16 francs (mandat-poste) 50 kil. : 31 fr. mandat-poste ; 100 kil. : 60 fr. — **8** francs adressés à **ROQUES & Cie** *75, RUE WAGRAM, 75* **AU MANS** (SARTHE) Gros et Détail

---

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Echiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Madame S. A. ALLEN.

Un seul flacon suffit pour rendre aux cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles. Cette préparation les fortifie, les fait pousser et enlève les pellicules. Prospectus franco sur demande. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Fab. : 26, Rue Etienne-Marcel (ci-devant 92, Bd Sébastopol) Paris

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

SAVON ANTISEPTIQUE AU **GOUDRON BORATÉ** Maladies de la peau, lavages antiseptiques.

VOUS SOUFFREZ DES DENTS ?

Employez comme moi

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

Du Docteur ROUSSET

DE LA FACULTÉ DE NEW-YORK

Récompensé à l'Exposition Universelle PARIS 1889

3 *grands Diplômes d'Honneur, Médailles Or et Argent.*

AGENTS GÉNÉRAUX : **TAILHEFER & LABADIE**

43, RUE CROIX-DE-SEGUEY. — BORDEAUX

Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries.

Seul concessionnaire : M. C. Maurel, parfumeur à Sisteron

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

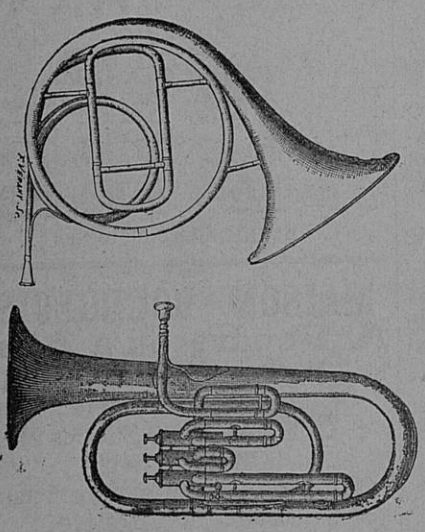

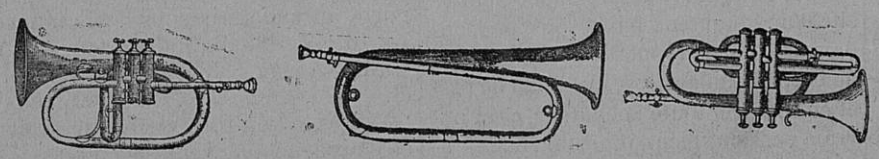

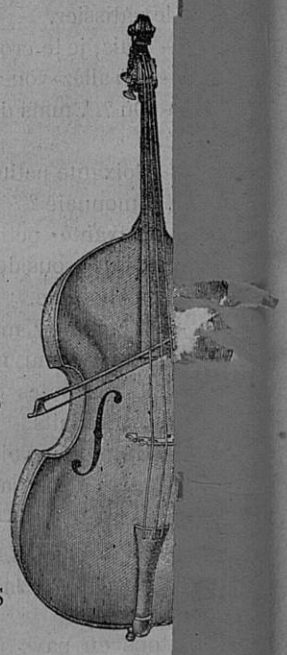

P. GATTERMANN ET FILS

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succurssale : **4, RUE d'AUBAGNE, 4.**

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

28, RUE DE LILLE, 28, A PARIS

paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ **2000 magnifiques gravures noires** représentant les **dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames**, avec un texte explicatif clair et précis, plus de **200 patrons en grandeur naturelle** et au moins **400 dessins de broderie.** L'édition de luxe donne, outre ces éléments, **36 belles gravures coloriées** dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue

---

Manufacture des POMPES BROQUET ✻

121, Rue Oberkampf PARIS

En vue de l'abondante récolte vinicole, seul pour les pays de vignobles et pays de pommes, la Maison BROQUET a mis en construction des nouveaux systèmes de Pompes rotatives ou à pistons perfectionnées spéciales pour le transvasement des Cidres, Vins et Spiritueux, etc. etc. Elle a également un Magasin de Vente à Paris, 121, rue Oberkampf, où toutes distillations agricoles, indispensables

Demander l'envoi des PROSPECTUS ILLUSTRÉS qui sont adressés FRANCO

Impressions

COMMERCIALES

ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressi

COMMERCIA

ET DE LUX

FACT'JR

Livres à S

REGISTR

Labeurs

PROSPEC

MANDA

Etiquettes en Coul

VARIÉES

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON